



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.629**

Séance publique du

18 novembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131118-36427- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/13
Date de réception : jeudi 21 novembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE INTER UNIVERSITAIRE D'AIX -
CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS**

Le 18/11/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/11/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Martine FENESTRAZ à M. Gerard DELOCHE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, M. Helliot BRAMI, M. Jean CHORRO, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Alexandre GALLESE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
 D.G.A.S Urbanisme et
 Grands Projets Urbains

D.G.A.S Urbanisme et
 Grands Projets Urbains
 FA

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
 DU 18/11/13

RAPPORTEUR : M. Alexandre GALLESE

Nomenclature : 7.8 Fonds de concours

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE INTER UNIVERSITAIRE D'AIX -
 CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS - Décision du Conseil

Objet : Construction de la médiathèque inter universitaire d'Aix – Convention de fonds de concours

Par délibération n° 2012.552 au du 29 mai 2012 le conseil municipal a approuvé la convention fixant l'échéancier de versement de la participation de la Ville à la médiathèque construite par l'Etat dans le cadre du C.P.E.R. 2002/2006.

Cette participation de 3 811 225,43 € sur un montant estimé de 26 887 815 € devait être versée à hauteur de :

- 1 905 612,00 € au 15 mars 2013
- 1 905 613,43 € au 15 mars 2014.

La Ville a acquitté l'échéance 2013.

Or, le projet a connu un nouveau retard puisqu'il en est, à ce jour, au stade du permis de construire.

Le Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, par courrier du 23 octobre 2013 a indiqué que compte tenu du déroulement actuel de l'opération, le second versement pouvait être reporté au 15 mars 2015.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le report au 15 mars 2015 du versement de la seconde échéance, soit la somme de 1 905 613,43 €, de la participation de la Ville d'Aix-en-Provence pour la construction de la Médiathèque Inter Universitaire.

- **AUTORISER** Mme le Maire ou l'Adjoint délégué aux Finances à signer les documents afférents à ce dossier.

**2013.629 - CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE INTER UNIVERSITAIRE D'AIX -
CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS**

Présents et représentés	: 43
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**